https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1083



Mobilisation pour venir en aide à Madame Makombo et à ses 4 enfants

Traque d'enfants de sans papiers : la police perquisitionne le domicile

- Départements - Yonne - Dossiers - Solidarité avec les sans-papiers - Publication date: samedi 3 septembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/3

Le 24 août 2005, vers 10h du matin, un détachement de policiers s'est présenté à Auxerre au **domicile d'une** journaliste de

Radio France Bleue Bourgogne, Bleuette DUPIN. La police entendait procéder à une perquisition dans le cadre d'une enquête sur la

disparition des enfants de Madame Barbe MAKOMBO MBELU, ressortissante congolaise assignée à résidence avec deux de ses enfants (Grace 10 ans et Naomie 12 ans) en attendant sa reconduite à la frontière. **Ses deux** aînés, Rachel, 15 ans et Jonathan 14 ans se sont enfuis, terrorisés à l'idée d'être expulsés vers la RDC où leur père a disparu, où leur mère a subi de graves sévices et est toujours recherchée.

Bleuette Dupin avait fait un reportage sur cette affaire diffusé aux journaux de Radio Bleue Auxerre le 23 août. Elle avait téléphoné puis rencontré Barbe MAKOMBO MBELU dans ce cadre. La police venue interroger la mère des adolescents le 23 août aussi avait relevé les numéros de téléphone figurant sur son portable et dans son agenda (sans d'ailleurs l'avoir informée du cadre juridique dans

lequel elle intervenait ni avoir produit de mandat) et, parmi eux, celui de la journaliste immédiatement soupçonnée d'héberger les enfants.

Les communiqués précédents du RESF disent ce qu'est le sort de la famille MAKOMBO MBELU, l'interpellation en centre aéré des deux fillettes de 10 et 12 ans, la fuite des aînés.

Au-delà de ses aspects grotesques, la perquisition du domicile d'une journaliste et l'acharnement avec lequel les services de police semblent avoir reçu l'ordre de conduire l'enquête illustrent les dérives graves qu'entraîne la politique de Monsieur Sarkozy et de son gouvernement, non seulement pour les sans papiers et leurs enfants mais aussi, de façon contradictoire, pour la justice, la police, les services préfectoraux d'un côté, et pour les journalistes et, finalement, tous ceux qui demeurent attachés à la protection contre les persécutions, au droit pour des enfants à la scolarité, à l'équité et aux libertés, celle d'informer et les autres.

Inévitablement, et sans prétendre mettre en parallèle des situations incomparables, le spectacle de policiers interpellant des enfants dans leurs écoles ou sur leurs lieux de vacances réveille des images qu'on souhaitait ne jamais plus revoir. Faudra-t-il constituer des réseaux clandestins de protection des enfants de parents sans papiers pour les protéger du sort honteux qui leur est promis par le ministre de l'Intérieur: parents menottés et rudoyés sous leurs yeux, enfermés dans ce qu'un rapport officiel appelle « les horreurs de la République », parents molestés quand ils font des difficultés à embarquer, scotchés à leur siège d'avion. A partir de quel âge les mineurs reconduits sont-ils aussi menottés ?

Ce que subissent Barbe MAKOMBO MBELU et ses enfants mais aussi, en ce moment même, des centaines d'autres familles, est grave. Ce que des dirigeants politiques irresponsables imposent aux services de l'Etat chargés d'appliquer leurs décisions l'est aussi. « Les familles sans papiers ne sont pas les seules victimes de cette politique démentielle : les fonctionnaires chargés de l'appliquer le sont aussi, à leur façon. Et avec eux toute la société. On leur fait faire un sale boulot. Ils en

Copyright © SNES Dijon Page 2/3

Traque d'enfants de sans papiers : la police perquisitionne le domicile d'une journaliste

sont conscients. Quelques uns craquent et cherchent à se faire muter. D'autres, et c'est sans doute le plus grave, se soumettent, se blindent et s'habituent à exécuter n'importe quel ordre. Cette politique est malfaisante et dangereuse pour la démocratie. » écrivait le RESF dans son communiqué du 17 août.

Nous espérions n'avoir pas raison si tôt.

L'atteinte scandaleuse à la liberté de la presse, les coups de téléphone d'intimidation à ceux qui soutiennent Barbe MAKOMBO MBELU dont des militants du RESF sont des atteintes inadmissibles aux libertés publiques.

Il est hors de question de laisser sacrifier aux ambitions du ministre de l'Intérieur actuel les valeurs de justice, d'équité et de solidarité que les enseignants, les parents et les individus attachés aux droits de l'Homme que nous sommes sont chargés de transmettre aux jeunes générations.

Le Réseau Education sans frontières appelle toutes les organisations qui le composent, tous les syndicats, les associations et les partis attachés aux libertés fondamentales à exprimer leur indignation et à exiger des sanctions contre les responsables qui ont organisé cette lamentable affaire.

Copyright © SNES Dijon Page 3/3